Ce concert est réservé aux membres honoraires qui y seront seuls admis ; ceux qui par omission, n'auraient pas reçu leur lettre d'invitation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et leur qualité de membres honoraires sera facilement reconnue à l'entrée.

Les personnes qui désireraient souscrire trouveront des listes au contrôle ou pourront le faire à l'avance chez le secrétaire de la société, (M. Gustave Hoffmann, rue de Sébastopol, 49). Les conditions de l'abonnement sont de dix francs par an pour une personne seule et de vingt francs pour une famille ; la durée de l'engagement est de six années.

Un chiffre intéressant à connaître :

Le nombre des débits de boissons existants à Roubaix est de 1340.

Le dernier recensement a établi que le chiffre de la population est de 85,000 habitants. Il y a donc un débit de boissons par 63,4 habitants.

Hier matin, à 4 heures 25, l'impératrice d'Autriche entrait dans la gare de Fives-Lille.

L'impératrice, arrivée par un train spécial autrichien, était accompagnée d'un maréchal du palais, et du directeur des chemins de fer de l'Etat.

M. Muel, inspecteur principal de la Compagnie du Nord, était allé saluer la souveraine à son entrée sur le réseau français, à Blaisieux. Il n'a pas quitté le train impérial jusqu'à son arrivée en gare de Calais, l'impératrice devait s'embarquer presque immédiatement pour l'Angleterre.

Le sieur Vandewaele, porteur du *Propagateur*, a été assailli lundi soir, vers 6 heures 1/2, près de l'église de Fives, par un individu qui l'a terrassé et lui a dérobé son porte-monnaie contenant une somme d'environ 30 francs.

Une enquête est ouverte.

Voici, d'après Nick (de Tonneins), quelles sont les probabilités du temps pour le mois qui commence :

Le mois de février présentera un temps mixte, assez accidenté sur les zones du nord et du centre de la France et des pays limitrophes places dans les mêmes conditions avec ciel souvent couvert ou brumeux, grains, ondées, giboulées, neige ou coups de vent, et crues d'eau (première et deuxième dizaines principalement).

Quelques-unes entre et durant les périodes critiques avec gelées intermittentes moyennes, quelques-unes encore vives, principalement pendant la période du 13 au 27, et particulièrement dans le voisinage des lunestices et de l'apogée. Dégel, troisième dizaine.

Temps relativement beau sur la zône méridionale, avec ciel souvent nébuleux ou brumeux dans la matinée et éclaircie l'après-midi, avec radiation solaire vive. Gelées nocturnes ordinaires, quelques-unes assez vives aux époques indiquées ci-dessus. Quelques perturbations passagères çà et là durant les périodes critiques (1re et 2me dizaines.)

EPHEMERIDES ROUBAISIENNES

1er Février 1667. — Nomination et prestation de serment d'Antoine-Florin Monier, comme greffier de la commune de Roubaix, en remplacement de Jacques-Philippe Monier son frère, « tout accablé et débilité de grandes et » continuelles maladies qu'il luy serait du tout » impossible de vacquer aux fonctions de sa » charge. » *Inventaire des Archives de Roubaix*, B B, 1.

1er Février 1857. —Service funèbre en l'église Saint-Martin, à Roubaix, de M. Pierre Leroux, neveu et filleul de Pierre Leroux, ex-représentant du peuple. *Journal de Roubaix* du 4 février 1857.

2 Février 1750.—Testament de Jacques Deloz, vicaire, laissant aux orphelins dont il était l'aumônier, tout ce qui lui appartient dans la maison voisine de L'Hospice et qu'il estime valoir 400 florins. *Archives de Roubaix*, GG,111.

3 Février 1216. — Pierre du Brœucq, Jean Du Biez, Bauduin de Bondues, Hugues de Lomme et Robert d'Anetières, chevaliers, déclarent qu'ils étaient présents quand Julienne de Terri, veuve de Bernard de Roubaix, chevalier vendit au chapitre de Saint-Pierre de Lille, une rente de 35 rasières et demi de froment, 13 chapons et les hôtes tenus au paiement de cette rente; ils se portent solidairement cautions envers le chapitre pour la dame de Roubaix. — Un même acte de garantie est donné au chapitre par Pierre de Maisnil, Roger de Pérenchies et Gérard de Boudues. *Archives départementales du Nord, fonds de Saint-Pierre.*

3 Février 1648. — Mariage de Pierre Debisschop, bailli de Wattrelos, fondateur de l'Hospice des Vieux-Hommes, audit Wattrelos, et de Marie-Anne Lezaire, de Roubaix. *Archives communales de Roubaix*, GG. 7.

4 Février 1863. — Règlement municipal pour la vente du poisson au nouveau marché établi sur la place du Trichon, à Roubaix.

4 Février 1863. — Arrêté municipal qui interdit de circuler dans les rues de Roubaix, le *Mercredi des Cendres*, après huit heures du matin, soit avec un masque sur la figure, soit sous un déguisement.

— GRAVELINES. — Une tentative d'assassinat a eu lieu samedi soir, vers six heures, dans la commune de Loon, à l'endroit dit le Clypon.

Un marchand colporteur en couvertures, connu sous le nom de Baptiste, fréquente les communes environnantes de Gravelines et de Dunkerque; samedi soir, en se rendant de Dunkerque à Gravelines par les dunes, il fut assailli par deux individus. L'un lui mit la main au collet et l'étendit à terre, l'autre lui posa son genou sur la poitrine et lui porta un coup de couteau à la gorge.

Le croyant mort sur place, ces deux malfaiteurs lui enlevèrent 13 fr. 50 qui étaient le fruit de sa vente.

Baptiste est originaire d'Anneulin, et fréquente beaucoup, pour son commerce, les parages du Nord.

Après être resté quelque temps à terre, ce malheureux eut la force de se rendre jusqu'au porte de la brigade des douanes du Clypon, où il y passa le reste de la nuit. Un des douaniers fit le lendemain chercher un médecin qui pansa la blessure très profonde dont il s'était échappé une grande quantité de sang.

Il fut conduit dimanche matin à la gendarmerie de Gravelines, dans une voiture appartenant à M. Bury de Loon, et de là à l'hospice où les soins les plus empressés lui sont prodigués.

On ne connaît pas les coupables, mais on a leur signalement.

Le parquet de Dunkerque a ouvert une enquête.

— DUNKERQUE. — On a enterré vendredi dernier, dit le *Phare*, une brave femme qui venait de mourir dans sa 89e année. C'était une physionomie Dunkerquoise digne d'intérêt: nous voulons parler de Marie-Thérèse Siro, veuve Grandval, pêcheuse de crevettes, le type le plus parfait du genre, dans l'acceptation du bien.

Femme honorable qui avait élevé et établi une nombreuse famille; de haute taille, Grandval est restée droite comme un I jusqu'à sa mort.

En 1815, lors de l'érection de la statue de *Jean-Bart*, la ville fit des fêtes splendides; M Benjamin Morel avait fait habiller et équiper à neuf toutes ces pêcheuses et c'est Grandval qui conduisait cette armée si accorte en jupons courts qui fut très remarquée.

A quelque temps de là, David d'Angers voulut revoir son œuvre; il vint à Dunkerque sans se faire annoncer, alla trouver M. Benjamin Morel qui le reçut avec une joie infinie. L'artiste dit à notre honorable concitoyen, qu'il voulait garder l'incognito.

Dans la journée, M. Morel fit prévenir la musique communale, les Sociétés chorales et les pêcheuses étaient invitées à mettre leurs beaux affiquets du jour de l'inauguration et de se trouver tous au pied de la statue de *Jean Bart*, décorée pour cette fête improvisée. Ce qui fut dit fut fait et ponctueusement exécuté.

David d'Angers, passe une bonne nuit chez son hôte, déjeûne avec appétit; le repas fini, M. Morel dit à l'artiste :

— Eh bien ! si nous allions voir la statue.

C'est dit. Voilà nos messieurs en route pour la place Jean Bart; mais à peine débouchaient-ils au coin de la rue Thévenet anciennement la rue des Prêtres, que mille voix entonnèrent l'hymne à *Jean Bart* les acclamations populaires se mêlèrent à cet impromptu.

David et Morel rentrent escortés par cette population affolée. Arrivés rue de Nieuport, on entre dans la propriété aujourd'hui Jardin de la ville; David d'Angers et Benjamin Morel se placent sur le perron faisant face au jardin, dont les Sociétés font le tour dans un bruyant défilé. En arrivant devant le perron, une femme se détache de cette foule enthousiaste, monte les degrés du perron, embrasse le grand artiste auquel elle remet un bouquet. David d'Angers lui rend son baiser.

Cette femme était la veuve Grandval.

— HAUTMONT. — La fonderie d'Hautmont appartenant à M. Durcin Haca, a repris hier ses travaux interrompus depuis environ un an.

— FOUCQUEVILLERS. — Un jeune homme de quinze ans, François Vasseur, apprenti menuisier à Foucquevillers, a trouvé la mort en tombant accidentellement, le 30 janvier, dans le puits d'une maison inhabitée, récemment acheté aux parents de la victime, par la commune de Foucquevillers, pour servir d'emplacement à une caserne de gendarmerie. Dans sa chûte le malheureux enfant s'est brisé la colonne vertébrale.

DOUAI. — M. Rossignol père, ancien président de notre tribunal civil, conseiller honoraire à notre Cour d'appel, est mort subitement lundi matin chez M. le colonel Louchard, son gendre, avec lequel il habitait.

Malgré un âge déjà assez avancé, M. Rossignol avait gardé toute sa vivacité d'intelligence, et cette aménité pleine de charme qui le caractérisait. Nous n'avons point à dire ici quelle fut sa carrière de magistrat; chacun sait à Douai la haute valeur de M. Rossignol, son intégrité absolue, et cette tolérance sereine pour les choses et les hommes, dont il ne s'est jamais départi. Comme homme privé, M. Rossignol comptait les plus universelles sympathies : il était impossible de vivre quelque temps auprès de lui sans l'aimer profondément; aussi la douleur unanime de toute la population douaisienne fait-elle écho au cruel chagrin de sa famille.

Dès 1833, à l'âge de 31 ans (M. Rossignol était né à Lille le 15 décembre 1802) il était suppléant du juge-de-paix du canton-nord de Douai. Le 29 juillet 1834, il était promu juge près le tribunal civil de Douai, et prêtait serment en cette qualité le 6 août suivant. Nommé président du tribunal de Douai le 14 avril 1848, il prêtait serment le 1er mai suivant. En mars 1861, enfin, il devenait conseiller à la Cour impériale comme successeur de M. Lebihan. Le décret du 1er mars 1852 sur la limite d'âge l'atteignit le 15 décembre 1872 ; admis alors à la retraite, il fut nommé conseiller honoraire et remplacé par l'honorable M. Lemaire, président du tribunal civil de Douai.

(Gazette de Douai.)

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 3 février. — Catherine Toch, rue des Longues-Haies, cité St-Joseph, 19. — Jeanne Duvivier, rue Decresme, cour Debaisieux, 4. — Emile Tersy, rue d'Inkermann, 159. — Jeanne Herbaux, rue de la Croix, fort Lefebvre, 53. — François Bissart, rue de la Chaussée, maison Choquet. — Marie Frasdi, sentier du Ballon, maison Théodore Lehugue. — Pauline Corselis, rue Pierre-de-Roubaix, 61.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 février. — Charles Bouchaert, 38 ans, journalier, rue Jacquart prolongée. — Marie Bruyneel, 1 an, rue Jacquart prolongée. — Henri Denys, 16 ans, Hôtel-Dieu. — Albert Everaert, 4 mois, rue de Lille, impasse Bonte, 2. — Maria Boudin, 10 ans, rue de Lannoy, cour Bourgies, 8. — Victor Prouvot, 37 ans, fabricant, rue Saint-Georges. — Alphonsine Pottier, 37 ans, ménagère, sentier du Ballon, maison Théodore Lehucq. — Adèle Caveye, 5 jours, rue de l'Alma, cour Delrue, 4. — Marie Lamarque, 20 ans, dévideuse, Hôtel-Dieu. — Eugène Vanackère, 3 ans, rue de Lille, cour Delrue. — Becquart, présenté sans vie, rue Decresme, cour Cormoran, 7.

Convois funèbres & Obits

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 5 février 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Louis-François PLADYS, époux de Dame Pauline DURIEZ, décédé à Roubaix, le 4 février 1879, à l'âge de 64 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La famille BEUSCART-DEWYN, vous prie d'assister à l'OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE, qui sera célébré en l'église paroissiale de Croix, le jeudi 5 février 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis PLAITIN, boulanger, époux de Dame Clotilde BEUSCART, décédé à Croix, le 29 janvier 1879, à l'âge de 39 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

MARCHE AUX GRAINS du 4 février. (Bulletin commercial). Marché moins approvisionné que celui de la semaine dernière, mais néanmoins baisse de 25 centimes sur les prix de la semaine dernière.

Farines 43 fr. 50 en boulangerie. Affaires difficiles.

BOURSE LINIERE. — La vente de la toile a été assez active cette semaine. Les consommateurs de fils ne veulent pas payer les cours actuels, mais la filature les maintient avec fermeté et les transactions sont limitées. Peu d'affaires et prix stationnaires en lins de pays et de Russie.

MARCHÉ AUX GRAINS du 4 février. Communiqué par l'Hôtel-de-Ville]. — Hausse moyenne : 0 fr. 03 c.

Belgique

CHARLEROI. — On lit dans la *Gazette de Charleroi :*

« Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'on a trouvé, à Gilly, le cadavre d'un agent de police de cette commune, probablement assassiné.

« La victime portait les traces d'un coup de revolver. »

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

FAITS DIVERS

— On écrit de Lyon, 1er février :

« La dénonciation privée s'élève maintenant à la hauteur d'un véritable scandale.

» Un journal de Lyon publie chaque jour une liste des fonctionnaires et des magistrats qu'il juge dignes d'être *épurés*, et l'on voit, placardée sur tous les murs de la ville, une affiche ainsi conçue : *Lire dans le* Progrès *de ce jour les noms des fonctionnaires à épurer*. Ce procédé n'a rien qui surprennent de la part de ceux qui l'emploient. Mais on peut s'étonner que les honnêtes gens qui en sont les premières victimes ne songent pas à poursuivre devant les tribunaux leurs audacieux dénonciateurs. »

— Par décret en date du 9 janvier, le président de la république a décerné une médaille en argent au capitaine Large, Commandant le vapeur Anglais Cécile, pour avoir recueilli en mer, le 1er novembre 1879 l'équipage du bateau de pêche le Saint-Pierre de l'Ile de Sains complètement désemparé.

— On mande d'Angers 3 février. La glace brisée par les mines dans la banquise de Villebernier descend la Loire en grande quantité et passe en partie, par le chenal ouvert sur la rive gauche. Sur toute la surface de l'embâcle, la glace s'est affaissée sous l'influence de la température elle a perdu son aspect pittoresque. La vraie débâcle n'est pas commencée, le travail de l'émiettement de la glace continue. Cinquante ouvriers de la poudrerie de Ripault sont arrivés à Saumur. La procession, interdite par ordre du maire de Saumur, a eu lieu quand même, mais a été purement civile : Sept mille personnes environ, y ont pris part. Un des curés de Saumur, a parlé dans la chappelle de Notre-Dame d'Ardilliers.

— Un externe des hôpitaux de Paris, Fernand Reverdy, vient de succomber à la terrible maladie qui a enlevé il y a quelques semaines, un interne de l'hôpital Ste Eugénie. Reverdy était attaché depuis le 1er janvier, à l'hôpital des enfants malades. Se sentant déjà fatigué, il voulut continuer son œuvre de dévouement et d'abnégation Ce fut sur l'injonction même de son chef de service, qu'il se décida à quitter Paris. Il y a huit jours, de cela, et déjà le mal a fait son œuvre. Le malheureux jeune homme est mort ce matin à Laval. Reverdy est le septième étudiant en médecine qui succombe depuis un an à la terrible angine couenneuse. Son inhumation aura lieu à Laval demain mercredi à onze heures et demie.

— On lit dans le *Pirigord* :

Il n'est bruit à Périgueux que de la fuite de vingt-quatre élèves de la seconde division du lycée de cette ville. Ces jeunes gens seraient partis nuitamment le dimanche matin en escaladant à l'aide d'une corde la croisée de leur dortoir.

— M. Clément, commissaire de police, aux délégations judiciaires, serait chargé, d'après plusieurs journaux de faire une enquête sur une affaire qui promet de curieux détails. Un jeune homme nommé G... aurait souscrit pour près d'un million de lettres de change à un groupe d'usuriers. Les échéances venues, le payement n'a pu être fait. De là, poursuite devant le tribunal de commerce et plainte reconventionnelle au parquet.

TRIBUNAUX

Un garçon de recette. — Cette affaire a eu un grand retentissement dans nos départements du Sud-Ouest, à Perpignan surtout, où le directeur de la succursale de la Banque de France occupait chaque mois, à titre d'employé auxiliaire des recouvrements, un habitant du pays, Martin Ferrer.

Ferrer recevait 12 fr par jour. Il déployait de l'intelligence, de l'activité. Le 31 mars dernier, on fut extrêmement surpris de ne le pas voir revenir de la tournée d'échéances. Il avait dû encaisser dans sa journée 56,700 fr.

On envoya chez Ferrer; il n'avait pas reparu à son domicile depuis midi. Le directeur, inquiet, fit ouvrir son tiroir en présence du personnel de la Banque. Le tiroir renfermait 1,100 fr. en espèces et des effets restés impayés pour une valeur de 14,600 fr. C'était donc à 41,00 fr. que s'élevait le déficit.

L'absence prolongée de Ferrer et la disparition des valeurs à lui confiées dénonçaient un détournement probable ; il fut immédiatement porté à la connaissance de la justice. La soirée du lundi, le lendemain et les jours suivants furent employés en recherches qui n'amenèrent la découverte ni du coupable, ni des sommes détournées ; la succursale de la Banque était bien réellement victime d'un abut de confiance par un commis infidèle.

Pendant trois mois, malgré la diversité des moyens, l'information dirigée contre Martin Ferrer se poursuivait en vain, et l'accusé paraissait avoir réussi à passer à l'étranger Cette probabilité devint une certitude quand on apprit, au mois de juillet, que Ferrer habitait Barcelone et qu'il avait été aperçu sur les promenades publiques, évitant ses compatriotes et variant ses costumes; dès ce moment, tous les efforts tendirent à la confirmation de cette importante révélation. Le lieu de retraite de l'accusé était découvert. On ne tarda pas à l'arrêter dans un restaurant tenu par un Français. L'instruction sut bientôt que le garçon de recette était l'un des membres d'une association qui semblait avoir englobé le père de Martin Ferrer, un contrebandier nommé Nouet, et deux individus depuis longtemps signalés comme dangereux. Coste et Jean Selve, dit d'Artagnan. Tous s'étaient entendus pour faciliter la fuite de l'employé de la Banque.

Après deux jours de débats, le jury a rendu un verdict négatif en ce qui regarde Nouet et Ferrer père. Les autres accusés ont été condamnés ; Martin Ferrer et Coste, chacun en huit ans de réclusion ; Jean Selye, à deux années d'emprisonnement.

Un père assassin de son fils

Horrible cause, à la cour d'assisses du Var. Un jeune homme appartenant à la commune de Vins avait disparu tout à coup, en septembre dernier. Des paysans découvrirent le cadavre de Jacques Leydet, criblé de blessures. On chercha l'assassin. C'était le père même de la victime. Leydet avait tué son fils pendant qu'il dormait, pour s'emparer des économies du malheureux Jacques, 5,000 francs déposés au Crédit de Nice et représentés par un reçu. Le misérable avait eu le sang-froid de se rendre de Draguignan à Nice pour faire transférer ce récépissé en son nom.

Leydet a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Choses & Autres

***

Dans le *Journal amusant*, M. Charles Joliet a collectionné quelques bons clichés dramatiques :

Cette épée, qui sort du fourreau, est pure. Arrache mon cœur ; il sortira de ma poitrine plus pur que mon épée.

— C'était une de ces fleurs éphémères de la serre chaude parisienne, qui vivent dans la soie et le velours, et qui repousseraient certainement l'amour d'un honnête ouvrier.

— Il y a des poisons qui brisent le flacon qui les renferme. Ce secret m'étouffait..., j'ai parlé.

— Entre nous, c'est un duel à mort.

— Je ne le propose jamais, je l'accepte toujours.

— Mon enfant ! mon enfant ! L'enfant ! Où est l'enfant ? Je veux mon enfant ! Rendez-moi mon enfant !

Réflexion d'un titi. — Rendez-y donc son enfant. C'est embêtant, à la fin.

***

Mme Guibollard lit le journal à son mari. Arrivée aux dépêches :

Athènes, 18 janvier, soir.

« M. Papamichalopoulo est nommé ministre des finances. »

Guibollard, l'interrompant :

— Pardon, chère amie, est-ce conjointement ou séparément que ces messieurs sont chargés du même portefeuille !

Mme Guibollard explique à son mari qu'il ne s'agit que d'un seul ministre, sur quoi Guibollard réplique :

— Quel malheur qu'il n'ait pas été nommé ministre de la marine ! Avec un peu de bonne volonté, on l'aurait ainsi nommé :

Papamichaloupalo.

***

Le docteur B... disait hier, à un de ses clients, qui se plaignait de sa goutte :

— C'est votre faute; vous ne la soignez pas assez.

— Comment ! je ne la soigne pas ? répliqua le client; tous les jours, des truffes et du pommard... Qu'est-ce qu'il lui faut donc !

NOUVELLES DU MATIN

M. ROGER DU NORD

Paris, 3 février, 5 h., soir.

Le comte Roger, sénateur du Nord va un peu mieux, mais son état est toujours très grave.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin.

Il a examiné une partie des promotions qui vont avoir lieu dans l'ordre de la Légion-d'Honneur et qui doivent être réparties entre les différents ministères.

Aucune décision définitive n'a été prise.

LETTRE APOCRYPHE

Paris, 3 février, 5 h. 30 s.

Une dépêche adressée de Berlin à la *Patrie* déclare apocryphe la récente lettre que l'on disait émaner du général de Moltke.

Washington, 3 février

Un projet de loi a été déposé à la Chambre des représentants pour la nomination d'une commission composée d'ingénieurs choisis dans l'armée et dans la marine et qui aura pour mission d'étudier les différents tracés présentés pour l'établissement du canal à travers l'isthme de Panama. La commission devra adresser un rapport au président des Etats-Unis, aussitôt que possible. Hier soir, la Chambre des représentants s'est réunie en séance spéciale pour entendre M. Parnell. Un petit nombre de représentants assistaient à cette réunion, mais les tribunes publiques étaient remplies de monde. Le président de la Chambre a lu une déclaration demandant la bienveillance de la Chambre pour M. Parnell qui a été introduit aussitôt.

M. Parnell a prononcé un grand discours dans lequel il a affirmé que la propriété territoriale formait la question la plus urgente de l'Irlande.

Il a critiqué M. Dright pour ne pas avoir demandé au Parlement anglais de sanctionner le principe, qu'il avait lui-même formulé d'avancer l'argent nécessaire pour aider les fermiers à devenir propriétaires.

L'orateur a déclaré que ce serait une grande gloire pour les Etats-Unis, si par la simple force de l'opinion publique, sans aucune violence et sans prononcer un seul mot de menace, ils pouvaient aider à la solution de cette question.

A la conclusion de son discours, M. Parnell a été présenté à tous les membres de la Chambre qui assistaient à la réunion.

La séance a été levée immédiatement après.

NOUVELLES DU SOIR

Le *Soleil* engage vivement les membres de la droite du Sénat à voter pour M. Bétolaud.

« A quelque groupe du Sénat qu'il appartienne, qu'il siège à gauche, au centre gauche, dans le camp des constitutionnels, parmi les députés de l'Appel au peuple, dans la droite modérée ou sur les hauteurs de l'extrême droite intransigeante, tout sénateur qui est contre le ministère, qui est pour la liberté de l'enseignement, qui est contre l'article 7, doit, dit-il, voter pour M. Bétolaud. Coalition tant qu'on voudra. C'est de bonne guerre. Les batailles parlementaires sont comme toutes les batailles. Il y faut de la stratégie et tout plan qui assure la victoire est légitime. »

On annonce les promotions suivantes dans la Legion d'honneur :

Au grade de grand'croix :

MM. les généraux de division Faidherbe, Lallemand, Le Poitevin de la Croix de Vaubois.

Au grade de grand-officier :

MM. les généraux de division Schmitz, commandant le 12e corps d'armée ; Dumont, commandant le 18e corps d'armée ; Gresley, de Salignac-Fénélon et Bittard des Portes.

M. le général de brigade Durand de Villers.

Au grade de commandeur :

MM. les contre-amiraux de Prizbuer et Sellier, chef d'état-major et chef du cabinet du ministre de la marine.

Parmi les officiers, on cite le nom de M. Courtat, ancien sous-directeur aux affaires étrangères, et dans le nombre des chevaliers, le docteur Gubiau, médecin du département de l'Isère, et, enfin M. Edmond Poinsot, chef de bureau à la grande chancellerie, connu en littérature sous le pseudonyme de Georges d'Heylli.

La *Justice* raconte que le consulat français à Genève ayant fait savoir à M. Edouard Merlieux, ancien secrétaire de M. Jourde, délégué aux finances, qu'il avait été gracié par un décret du 27 novembre dernier. M. Edouard Merlieux aurait répondu qu'il n'avait sollicité de grâce de qui que ce soit et qu'étant contumax personne n'avait légalement le droit de le priver du bénéfice de l'article 476 du code d'instruction criminelle.

L'article 476 est celui en vertu duquel les condamnés par défaut ont le droit de se faire juger à nouveau et contradictoirement.

Les détails manquent encore sur la catastrophe Clichy-Levallois. Plusieurs journaux parlent de sept morts et d'une vingtaine de blessés. Le *Figaro* ne donne aucun chiffre.

La *République française* dément formellement la nouvelle donnée par plusieurs journaux et d'après laquelle le *Globe* serait récemment passé entre les mains du groupe qui rédige la *République française*.

Le train de 6 heures allant à Argenteuil a été tamponné près des fortifications.

On dit qu'il y a plusieurs blessés.

Le bureau météorologique du *New-York Hérald* nous communique la dépêche suivante :

New-York, 3 février.

Troubles atmosphériques arriveront sur la Grande-Bretagne et la Norwège en touchant les côtes de France entre le 4 et le 6, accompagnés de pluie et de neige dans les contrées du nord. Forts vents du sud tournant au Nord-Ouest, bourrasques. Temps orageux sur l'Atlantique pendant la semaine, au Nord du 35e de latitude.

Petite Bourse du 3 février

5 0/0 116.52 1/2, 48 3/4, 51 1/4. — Turc 10.70, 62 1/2. — Banque Ottomane 540.62. — Extérieur 16. — Egypte 288.75, 288 1/2. — Hongrois 88 1/8, 1/16.

Calme.

Dépêches Télégraphiques

Angleterre

Woolwich, 3 février.

On vient de faire une expérience toute spéciale sur un canon de 38 tonnes, pour se rendre compte des circonstances dans lesquelles a fait explosion le canon du *Thunderer*, dans la mer de Marmara.

Le résultat de l'expérience a été très satisfaisant.

Le canon expérimenté s'est brisé au même endroit.

Londres, 3 février.

Une réunion du comité de secours aux Irlandais a eu lieu à Dublin :

41155 livres sterling ont été reçues, 15400 livres sterling ont été distribuées.

Lecture a été faite des lettres de 30 évêques réfutant les allégations de M. Parnell.

Espagne

Madrid, 3 février.

On annonce des Iles Philippines qu'un épouvantable ouragan a fait sombrer plusieurs navires de commerce et la canonnière espagnole *Miravelles*, dont l'équipage a été noyé.

Italie

Rome, 3 février.

Mgr Vanutelli, qui a reçu hier la consécration épiscopale, partira à la fin de février pour Constantinople, en qualité de vicaire apostolique.

Le nonce de Bavière, Mgr Roncetti, est arrivé à Rome, à l'occasion de la mort de son père.

On assure que M. Esarcu, agent diplomatique de Roumanie, a demandé et obtenu une audience du Pape.

Rome, 3 février.

L'*Avenir Italia* annonce que le ministre de la guerre, M. C. Bonelli, a donné sa démission, à la suite de la conduite des généraux au Sénat lors de la discussion du projet de loi tendant à l'abolition du droit sur la mouture.

Amérique

New-York, 3 février.

M. Georges Walker est nommé consul général à Paris.

La commission des finances du Sénat a fait son rapport contraire au bill de M. Warner sur la monnée d'argent.

M. Sherman annonce qu'il achètera le 11 février onze millions de bons destinés à l'amortissement de la dette.

Autriche

Vienne, 3 février.

La Chambre des députés a adopté sans changement le projet de loi concernant l'administration de la Bosnié. Le ministre de l'intérieur a présenté un projet de loi tendant à accorder à la Galicie une avance 500,000 florins, sans lui faire payer d'intérêts.

Irlande

A Cloumell a eu lieu aujourd'hui une démonstration d'ouvriers devant la résidence du Maire. Les ouvriers demandaient du travail ou du pain, et menaçaient d'enfoncer les fenêtres de boulangerie pour s'emparer du pain si on ne leur en donnait pas.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 1er février 1880.

Sommes versées par 251 déposants, dont 52 nouveaux . . . . 25,599 fr. 00
104 demandes en remboursement . . . . . 15,142 fr. 87

Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Louis Watine-Wattinne et Alfred Bourbier, directeurs.

Adresses Industrielles & Commerciales

Entreprise de Peinture, Décors et Vitrerie

LÉON BONNAVE-CLIQUET

RUE DU PAYS, ROUBAIX

Système perfectionné pour verandahs et lanterneaux

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 1460

Henri DENIAU, architecte industrielle. rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux Bouteilles et bouchons.

COURS COMMERCIAUX DE PARIS du 3 Février, 6 heures soir.

Huile de colza		**Farines 8 marques**	
Disponible	78 25	Liquid.	67 67 25
Courant	78 25	Courant	67 25
Mars	78 50 75	Mars	67 75
Avril	78 75	Avril	67 50
4 de mai	80 80 25	Mai-Juin	67 50
4 derniers	82 25 50	4 de mars	67 50
Huile de lin		**Farines supérieures**	
Disponible	70 50 71	Liquid.	67 25
Courant	70 50 71	Courant	67 50
Mars	71 71 50	Mars	67 75
Avril	71 71 75	Avril	67 50
4 de mai	71 50 75	Mai-Juin	67
4 derniers	72 71 50	4 de mai	66 50
Spiritueux		M. Darblay.	70
Disponible	71 50	**Blés**	
Courant	71 25	Liquid.	32
Mars	70 75 71	Courant	32
Avril	70 75	Mars	32
4 de mai	69 25 50	Avril	31 75
Sucres		4 de mai	30 75
N° 10/13 cour.	66 50	**Seigles**	
N° 7/9 d.	66 50	Liquid.	22 75
Blanc 3 disp.		Courant	22 75
Courant	70 50 25	Mars	23
Mars-Avril	70 50	Avril	23
4 de mai	70	Mai-Juin	23
Raffinés 148	à 149	4 de mai	22

PARIS, 4 Février. —		*Dépêche de 2 heures.*	
Huile de colza.		Mars-Avril	69 50
Courant	79 25	4 de mai	68 50
Mars	76 75	4 d'octobre	»» »»
4 de mai	81 25	Raffinés 148 »» à 149 »»	
4 derniers	83 »»	**Farines 8 marque**	
Huile de lin.		Courant	67 25
Courant	71 »»	Mars	67 50
Mars	71 50	Mai-Juin	67 25
4 de mai	74 75	4 de mai	66 50
4 derniers	72 »»	**Blés**	
Spiritueux		Courant	32 »»
Courant	71 25	Mars	32 »»
Mars	71 »»	Mai-Juin	31 25
Avril	71 »»	4 de mai	30 50
4 de mai	69 50	**Seigles**	
Sucres roux		Courant	22 75
10/13	60 50	Mars	22 75
7/9	66 50	Mai-Juin	23 25
Sucres blancs		4 de mai	22 »»
Courant	69 25	Marq. Darblay	70 »»

4 Février	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	72	20 50 23	16 50 18 50
Colzaépurée	78		
Œillette b. g.		33 36	23
Lin g. pays.	68 50	24 50 27	31
Lin g. étran.	64 50	22 26	28 30
Caméline	65 50 65		18
Chanvre			15 50

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 4 février
Crespin-l. Anzi.	45	
Marly.	125	
Annœullin	12	
Ch. Com. Calais.	990	

COURS de SUCRES et du 3/6 du 4 Février.

SUCRES	Cours précédent	Cours connu	Offert	Demandé
Sucre indigène 88 degré	58 50			
» » 7 à 9	68			
» en pain, 6 k. n° 1	155 50			
Sucre n° 3	72			
» indigène n° 3				
3/6 betterave, disponib.	73 50			
» » courant.	55			
» fin 1re qualité dispon.	73			
» » courant.	73			
Mélasse disponible	75			
A livrer 4 premiers	69			
» 4 janvier				
» 4 d'été	70			
» 3 derniers	62 50			
» 1 prochain	62			

BULLETIN FINANCIER

de la Banque Nationale, capital : 30 millions
11, rue Le Peletier.

Paris, le 3 février.

Le marché a conservé aujourd'hui toute sa fermeté, les reports ont été modérés, les rentes françaises ferment à peu près aux cours de la veille, l'ancien finit à fr. 82.30, l'*Amortissable* à fr. 83.90 ; le 5 0/0 à fr. 116.52.

On cote la *Banque de Paris* 916 fr.; la *Banque d'Escompte* 802 fr.; la *Banque Hypothécaire* 665 fr.; le *Crédit Foncier* a été un peu lourd avec un report assez élevé; la *Banque Nationale* fait de 625 à 635 ; le 5 0/0 *Turc* est à fr. 10 65 ; l'*Obligation Egyptienne unifiée* à 288 fr.

Crédit Foncier de France

2me EMPRUNT COMMUNAL

de 500 millions

EN OBLIGATIONS DE 500 FR. 3 0/0

AVEC LOTS

ENTIÈREMENT CONFORMES AU TYPE DES OBLIGATIONS COMMUNALES ÉMISES LE 5 AOUT 1879

Par arrêté de M. le Ministre des finances, en date du 27 décembre 1879, le Crédit Foncier a reçu l'autorisation de faire un nouvel Emprunt communal de 500 millons. Cet emprunt était devenu nécessaire par suite de l'emploi, aujourd'hui complet des fonds provenant de l'émission des obligations communales du 5 août 1879. Une décision ministérielle du 8 janvier 1880 a autorisé le Crédit Foncier à émettre immédiatement, sur les 1 million d'obligations formant la totalité de l'Emprunt, le nombre de titres nécessaires pour réaliser une somme de 270 millions, correspondant aux nouvelles demandes d'emprunt des communes.

Les titres consistent en **Obligations** de 500 francs 3 0/0, remboursables en 60 ans, ayant droit à **6 tirages annuels de lots** les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août, 5 octobre, 5 décembre. Chaque tirage comporte :

1 oblig. remb. par 100,000 fr.
1 — — 25,000 »
6 oblig. remb. par 5,000 francs soit. . . . 30,000 »
45 oblig. remb. par 1,000 francs soit. . . . 45,000 »